

Togo/Président du Conseil

UN RÉGIME PARLEMENTAIRE INSPIRÉ DU MODÈLE CANADIEN

P.3



TOGOREVEIL

Le pari d'une actualité qui réveille

TR 617 du 21 Mars 2025

Prix: 250 FCFA / Etranger 1€



SCHOOL AMU

LE COÛT GLOBAL DE LA PRISE EN CHARGE À FIN JANVIER 2025, ÉVALUÉ À PLUS DE 350 MILLIONS FCFA

P.2



Golfe 2 LE MAIRE RENFORCE LES CDQ AVEC DES MATÉRIELS DE SALUBRITÉ

P.6

LA SAFER RENFORCE LES CAPACITÉS DE SES RÉGISSEURS POUR UNE MEILLEURE GESTION DES PÉAGES

P.11

3^{ème} édition de la Semaine de l'Éducation Financière

P.7

EDUFIA OUILLE LES JEUNES POUR PRENDRE DES DÉCISIONS FINANCIÈRES ÉCLAIRÉS

Fraude à l'AMU:

P.10

LA CNSS ET L'INAM METTENT FIN AUX COLLABORATIONS AVEC LES STRUCTURES ET ANNONCENT DES POURSUITES JUDICIAIRES

JIF 2025, Apothéose au Ministère de l'ETFP

P.5

LE COFETIP S'ENGAGE À ŒUVRER POUR CONTRIBUER EFFICACEMENT ET DURABLEMENT AU DÉVELOPPEMENT



L'OTR A MOBILISÉ AU TOTAL 1098 MILLIARDS FCFA DE RECETTES EN 2024

P.5

Yas t'offre ton smartphone agbanan à partir de 150F

Et profite tous les jours de bonus internet à chaque remboursement via ton compte Mixx By Yas.

Rendez-vous en agence yas.tg



TECNO SPARK 20



ITEL A70



INFINIX HOT40I



ZTE BLADE A35 CORE



ZTE BLADE A35



ZTE BLADE A75

4G+



LE COÛT GLOBAL DE LA PRISE EN CHARGE À FIN JANVIER 2025, ÉVALUÉ À PLUS DE 350 MILLIONS FCFA



Le gouvernement togolais, dans le but d'assurer de bonnes conditions d'études aux élèves, a initié en leur faveur la couverture sanitaire. SCHOOL AMU, puis que c'est de lui qu'il s'agit, est un programme d'assistance médicale au bénéfice des élèves des établissements publics (préscolaires au second cycle du secondaire) de l'enseignement général et technique du Togo. Près de 2.204.138 élèves sont éligibles de droit à cette couverture. Démarré à la rentrée académique, le programme a fait du chemin et le bilan à fin janvier 2025, est satisfaisant. Plus de 350 millions de FCFA ont été déboursés par l'État après quelques mois de sa mise en œuvre.

En effet, considérant la délimitation des champs d'application personnels définis au

titre du décret N° 2023-097/PR du 11 octobre 2023 portant désignation de l'INAM et de la CNSS comme organismes gestionnaires de l'AMU, la gestion du programme de couverture santé des élèves initialement dénommé « School Assur » a été confiée à l'INAM pour compter de la rentrée scolaire 2024-2025.

Cette initiative, du coup, a été incorporée à l'Assurance Maladie Universelle au titre du Régime d'Assistance Médicale (RAM) sous l'appellation « SCHOOLAMU ».

Selon un rapport de l'Institut Nationale d'Assurance Maladie (INAM) portant sur l'intégration de la couverture santé des élèves à l'Assurance maladie universelle (AMU-INAM), datant du mois de Février 2025, la prise en charge des élèves pour le compte de SCHOOL AMU a coûté globalement à

l'Etat une somme de 356 026 521 FCFA avec 213 411 feuilles de soins utilisées jusqu'à fin janvier 2025.

Des statistiques, on note que la région des Plateaux a le plus bénéficié des prestations de services de SCHOOL AMU. Elle a utilisé 73 141 feuilles de soins pour un montant de 133 339 474 FCFA.

La région des Plateaux est suivie de la région des Savanes avec 70 250 feuilles de soins utilisées, pour un montant de 105 135 831 FCFA. Les régions Maritime, Centrale, Kara et Grand Lomé suivent dans l'ordre de consommation.

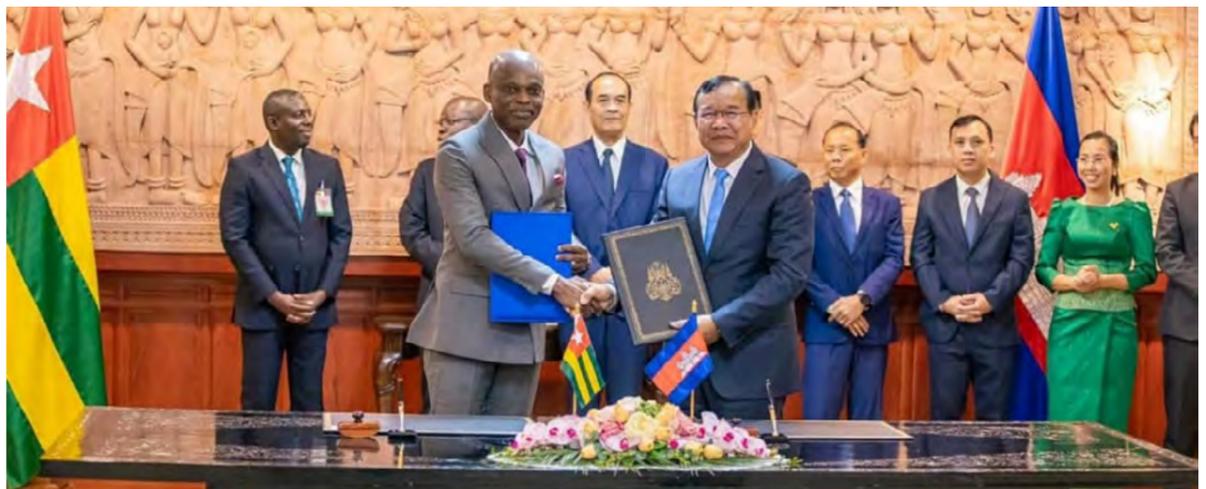
Plafonnée à 30 000 FCFA par élève et par an, la prise en charge couvre la consultation, l'hospitalisation, les analyses, la pharmacie et la petite chirurgie.

Les Formations sanitaires éligibles sont les formations sanitaires publiques de niveau USP à CHP. La prise en charge en cas de référence au CHR ou au CHU est possible sur autorisation (avec possibilité de dépassement du plafond au cas par cas). Les prescriptions médicales sont prise en charge dans les pharmacies des formations sanitaires publiques.

Rappelons que l'adoption de la loi n°2021-22 du 18 octobre 2021 a créé le cadre adéquat pour l'institution d'un système d'assurance maladie pour tous, pérenne et intégrant toutes les initiatives existantes.

TR

LE TOGO ET LE CAMBODGE REDYNAMISENT DAVANTAGE LEURS RELATIONS D'AMITIÉ ET DE COOPÉRATION



Le Togo et le Cambodge renforcent davantage leur coopération bilatérale. Les deux pays sont parvenus ce mercredi 19 mars à Phnom Penh à la signature de deux documents. La cérémonie s'est déroulée en marge de la visite officielle du ministre des affaires étrangères, Robert Dussey, à l'invitation de son homologue et Vice-Premier ministre du Royaume, Sokhonn Prak.

Il s'agit d'une part d'un accord d'exemption réciproque de visas au profit des citoyens togolais et cambodgiens détenteurs de passeports diplomatiques et de service et d'autre part d'un mémorandum d'entente sur des consultations politiques entre les deux ministères.

«J'ai signé aujourd'hui à Phnom Penh avec mon cher ami PRAK Sokhonn Vice Premier Ministre et MAE du royaume du Cambodge un accord sur l'exemption réciproque des visas au profit des citoyens togolais et cambodgiens détenteurs de passeports diplomatiques et de service et un MOU sur les consultations politiques

entre nos deux ministères. Ces deux instruments contribueront à faciliter les échanges et à redynamiser davantage les relations d'amitié et de coopération entre nos deux pays», a souligné Robert Dussey.

La visite du chef de la diplomatie togolaise au Cambodge a permis d'explorer les possibilités de renforcement des relations entre les deux nations, et améliorer davantage les échanges. Plusieurs secteurs sont particulièrement ciblés, comme le commerce, les investissements, ou encore la gouvernance.

Monarchie constitutionnelle d'Asie du Sud-Est, le Cambodge se caractérise notamment par une politique d'ouverture économique ainsi que d'un climat favorable aux investisseurs étrangers. En rappel, le Togo et le Cambodge entretiennent des relations diplomatiques depuis déjà 15 ans.

La Rédaction



TOGOREVEIL
Le pari d'une actualité qui réveille

Visitez notre page web

- ☑ Politique
- ☑ Education
- ☑ Culture
- ☑ Economie
- ☑ Société

www.togoreveil.com

TOGOREVEIL

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION
Komla YAND
Marcel A. SOGLO
Londou KAWANA
Patrick Nima
Pegy

SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITÉ
Aissata TOURE

SECRETARIAT
Micheline MENSAH

INFOGRAPHIE
Alex KPATIDE (91 77 29 84)

DISTRIBUTION ET ABONNEMENT
Tél: 22 38 18 58
02 BP 20061 LOMÉ

Adresse
585, Avenue du Grand Séminaire
Hédzranawoé face Ets VINS
D'ITALIE
Tél: 22 61 12 19 / 22 38 18 58
90 02 76 54
E-mail: gpouli@yahoo.fr

Tirage
4000 Exemplaires

IMPRIMERIE
RAD GRAPHIC SARL U

LES AVANCÉES DU TOGO PRÉSENTÉES À NEW YORK

Le Togo, représenté par la ministre de l'action sociale, de la solidarité et de la promotion de la femme, Kossiwa Zinsou Klassou a pris part il y a quelques jours à New York (USA) à une table ronde ministérielle axée sur l'inclusion numérique et financière pour l'autonomisation des femmes. La rencontre se tenait en marge de la 69^{ème} session de la Commission de la condition de la femme des Nations unies (CSW69).

Mme le ministre Prof. Kossiwa Zinsou Klassou a exposé les avancées enregistrées en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes et a partagé les bonnes pratiques en la matière. Elle a également rappelé l'instauration et l'intégration du principe de la parité Homme-Femme dans le code électoral, qui a contribué à l'amélioration de la représentativité des femmes à l'Assemblée nationale (19%), au Sénat (26%) et au Gouvernement (31%), actuellement dirigé par une femme. Particulièrement dans le domaine de l'inclusion financière, l'exemple du Fonds national de la finance inclusive (FNFI) et ses 75% de femmes bénéficiaires a été également évoqué.

« Grâce à la vision constructive du Président de la République, le Togo a pris des initiatives audacieuses dans divers domaines pour un développement inclusif et durable. En matière d'égalité et de non-discrimination,

des réformes ont été entreprises pour améliorer significativement le statut civil, les droits patrimoniaux de la femme, le cadre de lutte des violences basées sur le genre, et la traite des personnes. Le maintien des filles dans le système scolaire, la culture de l'excellence et l'orientation des filles vers les filières scientifiques et technologiques ont été encouragés et d'importants efforts sont déployés à travers la mise en œuvre du Programme d'accompagnement de la femme enceinte et du nouveau-né, et de l'assurance maladie universelle », a-t-elle expliqué avant d'ajouter :

« Le Togo entend poursuivre ses efforts pour renforcer l'entrepreneuriat féminin et la capacité productive des femmes, y compris les femmes en situation de handicap, et leur permettre de gagner en autonomisation. » Cette session CSW69 qui se tient depuis le 10 mars et ce jusqu'au 21 mars au siège des Nations unies à New York est ainsi consacrée à l'examen et à l'évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing ainsi qu'aux conclusions de la 23^e session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies (Beijing +30), tenue en 2000.

Komla Y.



Togo :

LE GÉNÉRAL YARK DAMEHAME IMPOSE UN QUOTA D'ACHAT DE PRODUITS LOCAUX AUX IMPORTATEURS DE POISSONS ET VOLAILLES



Le ministre des Ressources Halieutiques, Animales et de la Réglementation de la Transhumance, le Général Damehame Yark, a pris une mesure pour favoriser la consommation des produits locaux. Désormais, toute entreprise souhaitant importer du poisson, de la viande de volaille ou des produits dérivés devra obligatoirement acheter au moins 10 % de sa demande en produits locaux. La mesure prise par arrêté, vise à promouvoir les filières avicole et piscicole togolaises.

Une obligation pour dynamiser la

production locale

Cette nouvelle mesure, formalisée par l'Arrêté N° 0014/2025/MRHART. CAB, vise à soutenir la production nationale en créant un marché assuré pour les producteurs togolais. En imposant un quota minimum d'achat de produits locaux, le gouvernement cherche à réduire la dépendance aux importations et à renforcer la compétitivité des filières avicole et halieutique du pays. Selon les termes de l'arrêté, aucune demande d'autorisation d'importation de poissons, volailles ou produits

dérivés ne sera acceptée sans la preuve de l'achat préalable de 10 % de la quantité totale demandée auprès des producteurs locaux. Cette condition constitue un levier stratégique pour inciter les acteurs économiques à investir davantage dans la production nationale et à valoriser les ressources locales.

Un dispositif de contrôle strict Afin de garantir l'application effective de cette mesure, un mécanisme de contrôle rigoureux a été mis en place. Les entreprises devront fournir des reçus d'achat dûment contresignés par les présidents des conseils interprofessionnels des filières concernées. Ces documents seront annexés aux dossiers de demande d'importation et feront l'objet d'une vérification stricte par les services compétents du ministère.

Les entreprises qui ne respecteront pas cette obligation s'exposeront à des sanctions prévues par la réglementation en vigueur, pouvant aller jusqu'à la suspension de leur licence d'importation.

Une application immédiate pour un impact rapide

L'arrêté signé par le ministre d'État, Général Yark Damehame, entre en vigueur immédiatement après sa publication au Journal Officiel de la République Togolaise, souligne l'arrêté. Cette réactivité témoigne de la volonté du gouvernement de mettre en œuvre des politiques efficaces pour réduire la dépendance aux importations et promouvoir la souveraineté alimentaire du pays.

Didier Marcel Ledoux

Révision des listes électorales

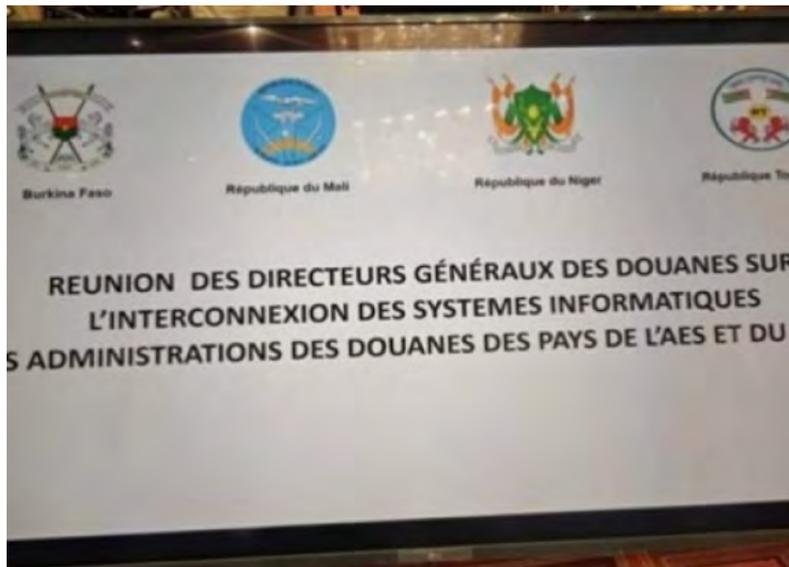
LA CENI S'ACTIVE EN VUE DES PROCHAINES MUNICIPALES



Au Togo, la formation des Opérateurs de Saisie dans le cadre des prochaines élections municipales est prévue du 20 au 31 mars. La Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) a dans ce sens lancé depuis la semaine dernière la formation des formateurs. Au total, 324 formateurs sont concernés par cette session qui se tient sur le site du CETEF (Centre Togolais des Expositions et Foires). Ces formateurs auront pour mission de former les 6000 opérateurs de saisie (OPS) qui seront déployés sur l'ensemble du territoire pour la révision des listes électorales. Cette phase préparatoire est essentielle pour garantir une mise à jour fiable du fichier électoral et assurer le bon déroulement du processus électoral.

K. YAWO

L'INTERCONNEXION DES SYSTÈMES DOUANIERS ENTRE LE TOGO ET L'AES ENTRE DANS SA PHASE PILOTE



La phase pilote de l'interconnexion des systèmes douaniers entre le Togo et les pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) est opérationnelle depuis le 10 mars dernier. Selon le Commissaire général de l'Office Togolais des Recettes (OTR), cette première étape concerne le Togo et le Mali, via le Burkina Faso sur le corridor Lomé-Bamako. Toutes les opérations de transit entre ces deux pays devront désormais être effectuées selon les itinéraires définis dans le système Sydonia World. L'objectif est de moderniser les procédures douanières, réduire les délais de traitement et renforcer la transparence dans les transactions transfrontalières. Ce projet, appelé à s'étendre au corridor Lomé-Ouagadougou-Niamey, marque une étape importante dans la facilitation du commerce régional. Il contribue

également à la lutte contre la fraude douanière et les trafics illicites, tout en garantissant une meilleure sécurisation des recettes fiscales des États concernés.

« Les statistiques de fin août 2024 montrent que les échanges du Togo avec les pays de l'AES représentent 74 % de l'ensemble de ses échanges, contre 64 % il y a cinq ans, soit une progression de 10 points », a laissé entendre le Commissaire général de OTR, Philippe Tchodie, lors d'une réunion à Lomé.

En rappel, Cette initiative s'inscrit dans le cadre du protocole d'accord signé le 23 juillet 2024 à Niamey entre la Confédération des États du Sahel (AES) et la République Togolaise.

Elysée J.

Togo/Président du Conseil

UN RÉGIME PARLEMENTAIRE INSPIRÉ DU MODÈLE CANADIEN



Le Togo a franchi une étape majeure dans l'évolution de son système politique avec l'adoption, le 6 mai 2024, d'un régime parlementaire. Cette réforme institutionnelle modifie en profondeur le mode de gouvernance du pays : le Président du Conseil des Ministres (PCM) est désormais désigné par le parti majoritaire à l'Assemblée nationale et dirige le gouvernement en vertu de l'article 50 de la Constitution de la Ve République.

Cependant, cette transformation suscite des débats, notamment sur la nécessité que le PCM soit obligatoirement un élu du peuple. À cet égard, l'expérience du Canada, qui fonctionne sous un régime parlementaire depuis des décennies, pourrait offrir des enseignements utiles.

Un modèle de légitimité démocratique

Au Canada, le Premier ministre est désigné selon un processus similaire. Il n'est pas directement élu par les citoyens, mais tire sa légitimité du soutien des députés, eux-mêmes élus au suffrage universel. Cette méthode assure une gouvernance stable tout en maintenant un lien indirect avec la volonté populaire.

Un exemple récent illustre bien cette dynamique : la nomination de Mark Carney en remplacement de Justin Trudeau. Le Parti libéral canadien, majoritaire à la Chambre des communes, l'a désigné comme chef du parti, ce qui lui a permis d'être nommé Premier ministre par le gouverneur général.

Une transition à mieux comprendre

L'adoption du régime parlementaire au Togo marque une évolution majeure de ses institutions. Si le modèle canadien constitue une source d'inspiration, il reste à voir comment ce système sera adapté aux réalités politiques et sociales togolaises.

Le débat sur l'éligibilité du PCM reflète une préoccupation légitime concernant la représentativité et la légitimité démocratique du chef du gouvernement. Toutefois, en s'inspirant des expériences étrangères, notamment canadienne, le Togo pourrait parvenir à un équilibre entre stabilité institutionnelle et ancrage démocratique.

La Rédaction

L'OTR A MOBILISÉ AU TOTAL 1098 MILLIARDS FCFA DE RECETTES EN 2024



L'Office Togolais des Recettes (OTR) franchit le seuil de 1000 milliards de recettes mobilisés en 2024. L'institution financière a collecté auprès des contribuables l'année écoulée un total de 1098,1 milliards FCFA.

La performance, dévoilée récemment par l'institution réunie pour son premier séminaire annuel d'orientation, révèle un taux de réalisation de 98% par rapport aux 1113,4 milliards FCFA prévue dans la Loi de finances rectificative. Surtout, il marque une progression de 10% par rapport à l'exercice précédent, soldé par une mobilisation de 990 milliards.

Ces résultats, qui s'inscrivent dans la tendance observée ces dernières années, se justifient notamment

par les réformes de digitalisation, de transparence et d'efficacité engagées pour moderniser davantage le fisc et accroître ses performances. La dynamique devrait d'ailleurs se poursuivre, avec la mise en œuvre attendue d'une réforme du cadre institutionnel et de la gouvernance de l'Office.

Selon les premiers responsables, « l'OTR se porte bien et met tout en œuvre pour relever les différents défis. En témoignent les résultats positifs.»

En rappel, pour 2025, il est attendu une mobilisation de 1208 milliards FCFA de recettes fiscales.

K. Y

miato
MARCHÉ INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT DU TOGO

2025
4^{ème} ÉDITION

DU 23 AVRIL AU

04 MAI 2025

CETEF LOMÉ ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

Thème
Protection des œuvres artisanales : enjeux et défis

Activités

- Expositions ■
- Concerts ■
- Panels ■
- Ateliers vivants ■
- Communications ■
- Visites touristiques ■
- Défilé de mode ■
- Jeux et Concours ■

Déclaration des états financiers sur GUEF:**L'OTR ORGANISE DES SÉANCES DE RATTRAPAGES À L'INTENTION DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES**

L'Office Togolais des Recettes (OTR) informe les opérateurs économiques, notamment les entreprises et les entités à but non lucratif assujetties aux obligations déclaratives de résultat, que la déclaration des états financiers sur la plateforme du GUEF nécessite au préalable la création d'un compte.

Dans ce cadre, l'institution annonce l'organisation des séances de rattrapage pour les opérateurs économiques et partenaires. Il s'agit des contribuables et prestataires de visa qui n'ont pas encore bénéficié de formations. L'objectif est de leur permettre de mieux

s'approprier l'utilisation de la plateforme et de faciliter leurs démarches fiscales. Pour toute information complémentaire ou assistance, les contacts suivants sont mis à leur disposition :

Email : gudef-togo@otr.tg ou WhatsApp / Téléphone : (+228) 90 33 05 42.

Le Commissaire Général Philippe Kokou TCHODIE invite les acteurs concernés à profiter de ces séances de formation pour assurer une déclaration sans difficulté.

Marcel SOGLO

**JIF 2025, Apothéose au Ministère de l'ETFPA****LE COFETFIP S'ENGAGE À ŒUVRER POUR CONTRIBUER EFFICACEMENT ET DURABLEMENT AU DÉVELOPPEMENT**

La célébration de la Journée Internationale des Droits de la Femme a atteint son apothéose ce samedi 15 mars 2025, au sein du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage. Le Collectif des Femmes de l'Enseignement Technique, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (COFETFIP) a organisé ce jour une rencontre d'échanges autour des différentes thématiques retenues à cet effet. Cette journée, qui vient rappeler l'importance cruciale de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes et des filles, a permis aux membres du COFETFIP de réaffirmer leur engagement en faveur du développement durable.

Au regard des thèmes « Pour toutes les femmes et toutes les filles : Droits, égalité, autonomisation », retenu sur le plan mondial cette année, et celui retenu sur le plan national, intitulé « L'accès des femmes aux documents d'identité pour une meilleure participation au développement », les femmes du COFETFIP ont non seulement réfléchi à l'amélioration de leurs conditions de vie, mais aussi aux différents moyens pouvant leur permettre de prendre une part active au développement de la cité.

Préoccupé par le développement et le plein épanouissement des femmes de leur corporation, le collectif a également profité de l'occasion pour débattre du sous-thème : « Droits, égalité et autonomisation des femmes et filles de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (ETFP). »

L'importance cruciale des papiers d'identité

Dans son intervention, la présidente du COFETFIP, Mme Collete ADZONYOH, a expliqué aux membres le bien-fondé des documents d'identité avant de souligner les efforts du gouvernement pour garantir l'accès des populations, surtout les plus démunies, à ce précieux sésame.

Pour elle, les documents d'identité sont essentiels pour justifier son existence légale et accéder à des services de base. Sans eux, les individus sont privés de droits fondamentaux tels que l'ouverture d'un compte bancaire, l'obtention d'un prêt ou l'accès aux services publics.

Malheureusement, l'accès à une carte nationale d'identité reste inégal en Afrique, en particulier pour les femmes, les personnes à faible revenu et les habitants des zones rurales. Cette inégalité limite leur accès aux services publics et aux plateformes numériques, vecteurs essentiels d'inclusion financière.

Le Togo en action pour l'égalité

Au Togo, le gouvernement a pris des mesures concrètes pour remédier à cette situation. Le thème national retenu pour la Journée Internationale des Droits des Femmes illustre parfaitement cette volonté.

Dans cette optique, le Ministère de l'Action Sociale, de la Solidarité et de la Promotion des Droits des Femmes a lancé une campagne nationale pour offrir à 1 000 femmes des jugements supplétifs tenant lieu d'actes de naissance. Cette initiative vise à pallier les difficultés rencontrées par de nombreuses femmes qui, malgré les garanties légales, n'ont pas accès à des documents d'identité.

Un appel à l'action collective

L'accès aux papiers d'identité est un droit fondamental qui doit être garanti à tous. En tant que citoyens, nous avons tous un rôle à jouer pour soutenir les initiatives visant à renforcer l'autonomisation des femmes et à promouvoir l'égalité des genres.

Cancers Gynécologiques et Mammaires

Outre les discussions sur l'importance des papiers d'identité, les femmes du ministère de l'enseignement technique ont également suivi une communication sur les cancers gynécologiques et mammaires, présentée par Mme Tabiou SONHAYE Ninko, chargée des interventions de SMI à la Direction Santé Mère Enfant à Lomé. Elles ont notamment été sensibilisées sur les facteurs de risque et les différents moyens de prévention du cancer du sein, du cancer du

col de l'utérus, des fibromes, des kystes et des myomes. Les différents échanges et le partage des expériences des unes et des autres ont permis à l'assistance de mesurer l'ampleur de ce fléau.

Fière de partager ce moment avec ses collègues, Rachèl GARNIER, membre du COFETFIP, s'est réjouie de la qualité de la communication sur le cancer.

« Aujourd'hui, on remarque que dans notre entourage, il y a au moins une personne qui a déjà été atteinte soit du cancer du col de l'utérus, soit du cancer du sein. Cette communication venait à point pour nous éclaircir sur un certain nombre de choses. Franchement, c'est une communication très, très importante. Je vais même souhaiter que cette communication soit faite dans tous nos lycées techniques, parce que tout le monde a besoin de tout ce dont on nous a parlé aujourd'hui », a-t-elle déclaré.

Toutes en uniforme aux couleurs du 8 mars, les femmes du COFETFIP ont couronné leurs activités entamées depuis le 8 mars par une réjouissance marquée par des chants et des danses.

À propos du COFETFIP

Créé en 2019, le COFETFIP est un regroupement de femmes ayant pour but la promotion de la femme dans tous les domaines, sociale, agricole, culturelle et économique. L'objectif principal est d'améliorer de manière durable les conditions d'existence et de développement des femmes et des filles en général, et de celles de l'enseignement technique, de la formation et de l'insertion professionnelles en particulier. Le COFETFIP se veut également être un cadre privilégié de réflexion collective, de valorisation de la réussite, de réseautage et de développement de partenariats pour susciter des débats constructifs sur des questions concernant les femmes.

Komla YAWO

Golfe 2

LE MAIRE RENFORCE LES CDQ AVEC DES MATÉRIELS DE SALUBRITÉ



Le Cabinet du Maire de la Commune Golfe 2 a abrité, ce vendredi 14 mars 2025, la cérémonie officielle de remise de matériels de salubrité aux Comités de Développement des Quartiers (CDQ), dans le cadre des Travaux à Haute Intensité de Main-d'Œuvre (THIMO)

Présidée par M. Konou Noukafou Kodjo, Maire de la Commune Golfe 2, cette cérémonie a réuni plusieurs personnalités et acteurs locaux. Parmi eux figuraient le représentant du Préfet du Golfe, des agences nationales impliquées dans l'assainissement et la salubrité publique, des

adjoints au maire, des conseillers municipaux, des chefs traditionnels, des représentants des organisations de jeunes et de femmes ainsi que des partenaires techniques et financiers.

Un engagement fort pour un cadre de vie sain

Dans son allocution, le Maire Konou Noukafou Kodjo a insisté sur la nécessité d'une synergie d'actions pour garantir un environnement propre et sain :

> « Cette remise de matériels s'inscrit dans notre

volonté d'impliquer davantage les CDQ dans la gestion de la salubrité urbaine. La propreté de notre commune est l'affaire de tous. Grâce à ces équipements, nous donnons aux acteurs locaux les moyens d'agir efficacement. Il est temps que chaque citoyen prenne conscience de l'importance de la lutte contre l'insalubrité et adopte des comportements responsables. » La remise des équipements – comprenant des brouettes, pelles, râtaux et gilets de sécurité marque une nouvelle étape dans cette mobilisation collective. Ces outils permettront aux CDQ d'intensifier leurs actions de nettoyage

et d'entretien des quartiers, contribuant ainsi à une meilleure gestion des déchets et à une amélioration de l'hygiène publique.

Les CDQ reconnaissants et engagés

Madame Amevor Afi, présidente du CDQ Hedzranawoé 1, s'est exprimée au nom des bénéficiaires :

> « Nous remercions sincèrement la municipalité et tous les partenaires pour cette initiative. Ces équipements nous seront d'une grande utilité pour renforcer nos actions sur le terrain. La salubrité est un défi quotidien, et nous nous engageons à redoubler d'efforts pour que nos quartiers restent propres et agréables à vivre. Nous comptons aussi sur la population pour nous accompagner dans cette mission. »

Un appel à la mobilisation citoyenne

En clôturant la cérémonie, le Maire a exhorté les populations à adopter une attitude éco-responsable et à s'impliquer activement dans la préservation de l'environnement urbain. Il a également annoncé que d'autres initiatives similaires suivront, dans le cadre des politiques locales de développement durable.

La cérémonie s'est achevée sur une note de convivialité, avec une séance de photos de groupe autour des équipements remis. Un symbole fort de solidarité et d'engagement pour un cadre de vie plus sain et durable dans la commune Golfe 2.

Togoreveil

NOUVELLE DÉFECTION AU SEIN DE L'ANC, GBODZO AFIWA ENYONAM REMET SA DÉMISSION



exigences de la vie politique et les obligations partisans qui, selon elle, sont devenues difficiles à assumer. Elle confesse ne plus pouvoir y faire face avec ses « modestes forces », laissant entendre une usure personnelle face aux réalités du militantisme.

Un départ empreint de reconnaissance

L'ex militante du parti orange, Gbodzo Afiwa Enyonam revient sur son parcours au sein de l'ANC, en évoquant avec émotion ses débuts en politique, faits d'erreurs, d'apprentissages et de rencontres marquantes. Elle exprime sa gratitude envers le parti qui lui a permis de faire ses premiers pas dans l'arène politique.

Elle conclut sa lettre en adressant ses vœux de succès à l'ANC dans la poursuite de son combat politique. Cependant, cette démission soulève des interrogations : s'agit-il d'un retrait définitif de la politique ou d'un repositionnement stratégique ? L'avenir dira si Gbodzo Afiwa Enyonam choisira de poursuivre son engagement sous une autre forme. Il s'agit d'une énième défection au sein de l'ANC en 2024.

Gbodzo Afiwa Enyonam quitte les rangs de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC). Dans une lettre datée du 18 mars 2025, elle a annoncé son départ du parti de Jean-Pierre Fabre.

La démission adressée au Président National du parti, Jean-Pierre Fabre prend « effet immédiatement et marqua la fin d'un engagement politique qui lui tenait à cœur. Dans sa correspondance, la désormais ex-membre de l'ANC met en avant les



CABINET DE GEOMATIQUE
AFRIMET Sarl

Formez vous
chez nous en:

- Systèmes d'Information Géographique (SIG)
- Cartographie
- Géométrie - Topographie
- GPS Déferentiel

Nos Metiers

- CARTOGRAPHIE - SIG
- EXPERTISE FONCIÈRE
- IMMOBILIER
- FORMATION

+228 70 15 15 90

afrimet03@gmail.com / www.afrimet.tg

3^{ème} édition de la Semaine de l'Éducation Financière

EDUFIA OUILLE LES JEUNES POUR PRENDRE DES DÉCISIONS FINANCIÈRES ÉCLAIRÉS

Les activités au programme de la 3^{ème} édition de la semaine de l'éducation financière ont été lancées ce lundi 17 mars 2025 à Lomé. L'Education Financière en Afrique (EDUFIA), la structure organisatrice de l'événement avec à sa tête son président Bruno Akpatigbe, a lors d'une conférence de presse animée à l'Ecobank ETI, dévoilé le programme qui sera couronné le samedi 22 mars par la Grande Conférence sur l'Intelligence Financière (GCIF) à l'hôtel Eda Oba à Lomé.

Plusieurs partenaires notamment Ecobank Togo le partenaire privilégié représenté par Didier Nagbe, responsable marketing et communication ont félicité l'association EDUFIA pour son initiative avant de réaffirmer leur accompagnement à cet événement pour sa réussite.

Placée cette sous le thème « Réfléchissez avant d'agir, Développez votre intelligence financière », la semaine de l'éducation financière est une occasion pour les initiateurs de former et de sensibiliser les populations surtout les jeunes sur la question financière afin d'améliorer leurs connaissances pour une meilleure gestion financière.

« L'objectif est le même. Nous voulons former, informer, sensibiliser, éduquer les jeunes togolais pour qu'ils puissent être de plus en plus conscients des réalités économiques et financières qui les entourent et pour qu'ils puissent prendre des décisions éclairées quant à leurs finances aujourd'hui et puis dans l'avenir », a expliqué M. Akpatigbe Bruno avant de souligner que « Nous voulons à travers l'éducation financière qu'on ait plus de togolais qui vivent une vie financière équilibrée et épanouie », a expliqué Bruno Akpatigbe, président de l'association EDUFIA.

Outre l'ouverture officielle de cette semaine, les activités se sont poursuivies au cours de la semaine par la visite d'étudiants à une entreprise opérant dans le domaine de la finance; la visite d'étudiants à un cabinet internationale d'audit et d'expertise comptable et la sensibilisation des élèves d'un lycée privé de la place.

« Cette année nous allons amener les étudiants



dans une entreprise qui fait dans la garantie. Donc la garantie est un élément clé dans l'écosystème financier. Le rôle que les fonds de garantie jouent dans nos environnements et il faut que les étudiants en apprennent plus sur leurs activités. On a également prévu une visite dans un cabinet d'expertise notamment Deloitte qui est un partenaire », a-t-il précisé. La journée apothéose de l'événement sera marquée le samedi 22 mars par la Grande Conférence sur l'Intelligence Financière (GCIF).

Gratuite, la Grande Conférence sur l'Intelligence Financière (GCIF) très attendue ce 22 mars

Cette conférence mobilisera les experts aussi bien en finance qu'entrepreneuriat en passant par l'intelligence artificielle, la digitalisation, les fintechs.

Des thématiques notamment « Développez votre intelligence financière », « influenceurs,

fintechs et intelligence artificielle, apprendre à naviguer dans un paysage financier... »; mais aussi l'éducation sur la bourse, la motivation des jeunes pour le rêve, l'entrepreneuriat vont meubler les plénières, les panels, les ateliers au programme de cette grande conférence. A ces activités s'ajoutent également l'intervention du spécial guest et le concours interuniversitaire.

« Le programme phare qui clôture la Global Money Week c'est la Grande Conférence de l'Intelligence Financière (GCIF). Et ça c'est notre fierté. Nous avons commencé en 2023 dans une salle de 200 places. Et la salle était remplie du matin jusqu'au soir. En 2024 l'année dernière nous sommes passés à une salle de 550 places. Cette année nous serons toujours dans une place de 550 places et nous espérons que les années qui viennent nous aurons plus de moyens d'organiser cette conférence et qu'elle soit gratuite. Et pour la qualité que nous offrons pour ceux qui ont déjà assisté à cette conférence, la qualité des orateurs qui sont

mobilisés, tout le sérieux que nous mettons dans la chose. Je pense qu'il y a eu beaucoup de conférence dans ce pays qui peut être ont fait l'équivalent mais qui ont été payantes. Ici on est sur quelque chose qui est totalement gratuite. Quand les gens voient les affiches ils pensent que c'est payant. Donc ce n'est pas payant c'est gratuit. C'est gratuit parce que nous travaillons chaque année à mettre les moyens en place, les moyens que EDUFIA même déploie et les moyens que d'autres partenaires nous donnent pour qu'on puisse le faire », a laissé entendre le président de EDUFIA.

En organisant cet événement, EDUFIA s'inscrit dans la dynamique de la semaine de l'intelligence financière mondialement connue sous le nom de Global Money Week qui, cette année, est à sa 13^{ème} édition.

K.Y.

Togo

DES TECHNOLOGIES AGRICOLES EN PLEINE EXPANSION

L'agriculture subit une transformation grâce à l'introduction des technologies. Mécanisation, plateformes numériques et innovations agronomiques permettent aux agriculteurs d'améliorer leurs rendements, de mieux gérer leurs cultures et d'accéder à de nouveaux marchés. Cette modernisation, soutenue par le gouvernement, positionne l'agriculture comme un moteur clé du développement économique.

Le gouvernement initie des réformes qui bonifient les pratiques agricoles en les rendant plus productives et résilientes face aux défis climatiques et économiques.

Cette irruption de la technologie dans l'agriculture se fait sous plusieurs aspects. La digitalisation des services agricoles avec des plateformes qui permettent aux agriculteurs d'accéder à des conseils techniques, aux prévisions météorologiques et aux prix des produits agricoles en temps réel via leurs téléphones mobiles. Les tracteurs et les équipements

modernes qui réduisent la pénibilité du travail et augmentent la productivité; les systèmes d'irrigation intelligents... sont également à mentionner.

Des milliers d'agriculteurs concernés par la diffusion des technologies L'adoption de technologies innovantes est une vision traduite dans la Feuille de route gouvernementale. Pour aider les producteurs et rehausser le niveau de leur travail, un projet dénommé Amélioration des rendements agricoles de 8 à 10 % à l'horizon 2025 est mené.

En octobre 2024, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche faisait savoir : « Nous vivons à une époque où la souveraineté alimentaire est une préoccupation mondiale. Face aux perturbations climatiques, aux crises sanitaires et à la pression démographique, il est primordial d'adopter des solutions novatrices et inclusives qui répondent aux besoins des producteurs tout en garantissant la durabilité de nos ressources naturelles ».

Selon le pouvoir public, les technologies diffusées ont concerné plus de 225 000 producteurs et couvert près de 120 000 hectares. Elles ont permis une amélioration du taux de couverture en semences certifiées. Il est passé de 4,2 % à 12 % pour le maïs et de 6 % à 15 % pour le riz. Aussi, les mécanismes d'appui et d'octroi de crédits en place font des effets.

L'un est le produit FNFI appelé Agrisef. Selon le bilan dressé par les responsables le 31 janvier 2025, ce crédit accordé aux agriculteurs a déjà mobilisé pour eux 36,85 milliards de francs.

D'autres crédits sont alloués via le Mécanisme incitatif de financement agricole (Mifa), au Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (Faiej), au Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (Paeij-SP).

La Rédaction





CALENDRIER DE MARS



10/03/25 :

VERNISSAGE *WETRIART* (PANEL - THÈME :
FEMMES ET POUVOIR : BRISER LES FRONTIÈRES,
RÉINVENTER L'AVENIR)

16H00



12/03/25 :

CINÉMA POUR ENFANTS :
DEVIWO BÉ CINÉ

16H00



15/03/25 :

RENAISSANCE DU LIEN (YOGA & ATELIER DÉBAT
AXÉ SUR LE BIEN-ÊTRE COMMUNAUTAIRE) :
PAVILLON OTI ETAGE

08H30



15 /03/25 :

LANCEMENT DU CONCOURS **THE MUSIC GAME**
INSCRIPTION EN LIGNE JUSQU'AU 10 AVRIL 2025



19 /03/25 :

ON SAIT TOUT CONCERT PARTY AVEC
L'HUMORISTE **GBADAMASSI YAYA**

16H00



28/03/25 :

ARTISTE EN VOGUE: MISE EN
LUMIÈRE SUR LES **TOOFAN**



29/03/25 :

DÉFILÉ DE MODE «**THE RENDEZ-VOUS**»
D'ABASS TCHAKONDO

16H00

+228 91207070 / 99207070

www.cetef.tg



FAURE GNASSINGBÉ ARRIVE À FAIRE LIBÉRER LE POTENTIEL DES JEUNES TOGOLAIS

Une explosion entrepreneuriale se fait porter par des réformes audacieuses et une jeunesse libérée. Le nombre d'entreprises créées connaît une croissance fulgurante, propulsée par des innovations économiques courageuses et une volonté politique affirmée. Le président de la République Faure Gnassingbé, à travers une série d'initiatives stratégiques, mise sur la libération du potentiel des jeunes pour transformer l'économie et la société togolaise.

Les statistiques parlent d'elles-mêmes. Selon les données du Centre de formalités des entreprises (CFE), une quinzaine de milliers d'entreprises est créée par an depuis quelques années maintenant, marquant une progression significative par rapport aux autres fois.

C'est une tendance qui s'explique par plusieurs facteurs, notamment la simplification des démarches administratives et la digitalisation des services liés à la création d'entreprises.

Ce qui fait changer tout

Depuis 2012, le Togo a opéré un virage en facilitant l'accès au statut formel pour les entrepreneurs, réduisant les coûts d'immatriculation et accélérant les délais de création. En une décennie, le pays a ainsi multiplié par plus de trois le nombre d'entreprises immatriculées, une performance qui le distingue en Afrique de l'Ouest.

L'amélioration du climat des affaires en est pour quelque chose. Elle est au cœur de la vision

économique du chef de l'État, sous l'impulsion de qui le Togo a adopté une série de réformes favorisant l'investissement privé. C'est par exemple la dématérialisation des procédures : l'immatriculation d'une entreprise peut désormais se faire en ligne via la plateforme du CFE, réduisant ainsi les délais à moins de 24 heures.

C'est aussi la réduction des coûts : les frais d'enregistrement des entreprises ont été revus à la baisse, supprimant les obstacles financiers pour les jeunes porteurs de projets. Comment ne pas parler de la réforme fiscale ? L'adoption d'un nouveau Code général des impôts rend la fiscalité plus incitative pour les PME, avec des exonérations ciblées pour les startups.

L'accès au financement est de plus en plus facilité, avec les très actifs Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (Faiej), Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (Mifa), Fonds national de la finance inclusive (FNFI). Ce dernier a à lui seul octroyé des crédits à 1,9 million de bénéficiaires depuis son lancement jusqu'à ce jour.

Près de 15 000 entreprises créées en 2024

Au cours de l'année 2024, le Togo a enregistré la création de 14 919 nouvelles entreprises. En 2023, ce nombre était de 15 654. Une année plus tôt, en 2022, les entreprises créées étaient de 13 835.

Pour 2024, les entreprises formalisées au CFE



par des Togolais représentent la majorité des nouvelles créations avec 12 371 structures, contre 13 032 en 2023. La part des entreprises portées par des étrangers a diminué de 2 622 en 2023 à 2 548 en 2024.

Un des points positifs du bilan est l'augmentation du nombre d'entreprises lancées par des femmes. Durant les 12 mois de l'année 2024, 4 450 entreprises de femmes ont été formalisées, contre 4 297 en 2023, ce qui traduit une

progression de 3,5 %, grâce à la politique de promotion de la gent féminine en vigueur dans le pays. L'avenir appartient désormais à ces milliers d'entrepreneurs qui, jour après jour, bâtissent le Togo de demain.

La Rédaction

Couverture sanitaire universelle

LE TOGO NE LÉSINE PAS SUR LES MOYENS POUR L'AMÉLIORATION DE L'OFFRE DE SERVICE DE SANTÉ ET DE SOINS



Le gouvernement, sous la conduite du président de la République Faure Essozimna Gnassingbé, s'engage dans un ambitieux programme de modernisation du système de santé. Les défis liés à l'accès aux soins de qualité existent dans chaque pays. Au Togo, le choix a été fait de placer la construction et la réhabilitation d'hôpitaux de référence au cœur

de la politique sanitaire. Cette initiative vise à offrir aux populations des infrastructures modernes, équipées des dernières technologies médicales et capables de prendre en charge des pathologies complexes. Le pays fait de l'amélioration du plateau technique hospitalier une priorité. À travers un plan national de développement sanitaire longtemps exécuté, plusieurs œuvres voient le

jour.

La construction d'un hôpital de référence en fait partie. Il est ultramoderne, destiné à réduire les évacuations sanitaires à l'étranger. Doté d'équipements de dernière génération, cet établissement offre des soins spécialisés...

Dogta-Lafié sauve

Cet hôpital implanté dans la préfecture d'Agoè-Nyivé a été créé

dans le but de relever le niveau et la qualité de l'offre de soins au Togo et d'offrir un établissement de santé répondant aux normes et standards internationaux.

Projet ambitieux initié et construit par la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), il se révèle comme étant un centre d'excellence en médecine, en chirurgie obstétrique et en oncologie. Dogta-Lafié est doté d'une capacité nominale de 160 lits et l'hôpital propose une prise en charge personnalisée et une qualité de soins et d'hébergement d'excellence grâce à une équipe médicale hautement qualifiée.

L'hôpital est connu pour son unité de bilans autonome, unique en Afrique de l'Ouest. Dogta-Lafié dispose par ailleurs d'un poste avancé à Blitta pour prendre en charge des patients en urgence dans la zone septentrionale avant leur évacuation sur Lomé, si cela est nécessaire.

Une annexe à Kara

Le chef de l'État a inauguré l'hôpital de référence de niveau 4, Dogta-Lafié annexe de Kara, le 24 janvier 2025, ce qui est le symbole d'une volonté collective d'avancer vers un avenir plus sain, selon les pouvoirs publics.

Il s'agit là aussi d'une infrastructure sanitaire de pointe, capable de garantir une vie paisible et harmonieuse dans la ville, améliorant ainsi le bien-être

social des populations.

L'implantation de ce pôle d'amélioration de l'offre de service de santé et de soins propulse davantage le pays vers une meilleure accessibilité des soins de qualité à un coût abordable, un pas supplémentaire vers une couverture sanitaire universelle.

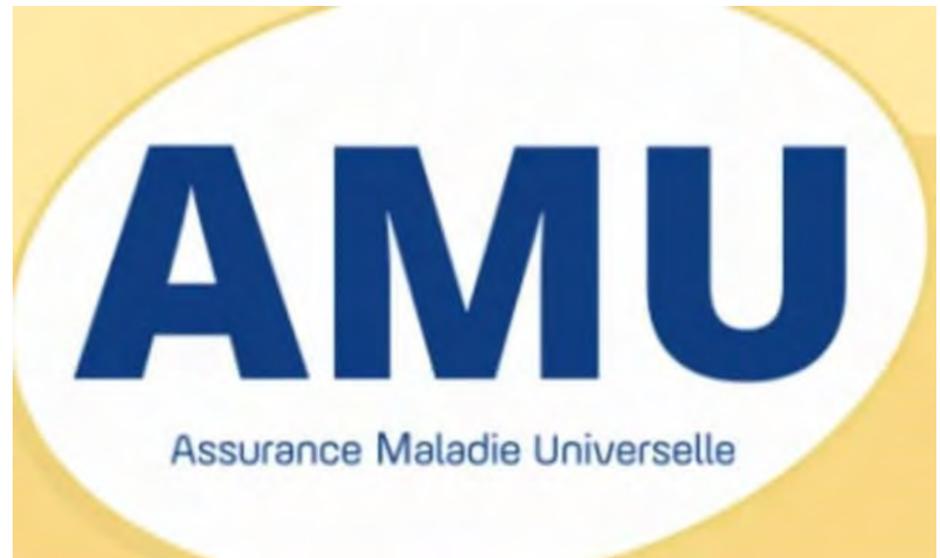
Dans les faits, l'hôpital Dogta-Lafié de Kara offre des services d'imagerie et de radiologie médicale, d'hémodialyse, d'ophtalmologie et d'odonto-stomatologique. Il est doté d'équipements adaptés pour des soins spécialisés, comme une IRM de 1,5 tesla de haut champ, ce qui est une première au Togo. Elle ouvre la voie à des diagnostics précis pour des pathologies complexes, notamment celles du cerveau, du cœur ou de la prostate.

L'annexe de Kara dispose également d'une radiographie numérisée qui est dédiée aux examens spécifiques pour des pathologies cancéreuses ou des affections de l'abdomen et du petit bassin. Avec cette dynamique, le Togo se positionne progressivement comme un modèle en matière de développement sanitaire.

TR

Fraude à l'AMU :

LA CNSS ET L'INAM METTENT FIN AUX COLLABORATIONS AVEC LES STRUCTURES ET ANNONCENT DES POURSUITES JUDICIAIRES



Des structures sanitaires et pharmaceutiques sont sous menaces de sanctions pour pratiques frauduleuses dans le cadre de l'Assurance Maladie Universelle (AMU). Les autorités annoncent la rupture de collaboration avec ces structures ainsi que des poursuites judiciaires pour récupérer les fonds frauduleusement perçus.

Ce scandale concerne le Centre Médico Social (CMS) des Étoiles, le Centre optique Nova Vision, le Centre de Basse Vision et Optique Médicale (CBVOM), ainsi que les

pharmacies du Campus, Saint Pio et Yoto. Ces structures auraient abusé du système de remboursement de l'AMU en gonflant les factures ou en facturant des prestations fictives.

Des fraudes organisées et variées

Selon la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM), deux institutions chargées de la mise en œuvre de l'Assurance Maladie Universelle (AMU) respectivement pour le

secteur privé et le secteur public, ces établissements susmentionnés sont impliqués dans ces manœuvres frauduleuses. Le CMS des Étoiles aurait facturé des soins et des médicaments inexistant, tandis que le Centre Nova Vision et le CBVOM sont soupçonnés d'avoir distribué des équipements médicaux non nécessaires à des patients. D'autres pratiques, telles que la surfacturation et la falsification d'ordonnances en complicité avec des patients, ont également été mises en évidence.

Retrait d'agrément et sanctions sévères

Face à ces abus, les autorités ont annoncé le retrait de l'agrément de ces établissements et la fin de leur collaboration dans le cadre de l'AMU.

Des mesures renforcées pour lutter contre la fraude

Pour éviter de nouvelles dérives, les autorités annoncent plusieurs actions entre autres les contrôles et audits des établissements partenaires de

l'AMU.

En outre, des sanctions judiciaires seront menées pour récupérer les fonds détournés et punir les auteurs. Il a été aussi annoncé, la digitalisation du système de remboursement pour assurer une meilleure traçabilité et prévenir de futures fraudes.

Didier Marcel Ledoux

AHÉPÉ ACCUEILLE L'ATELIER ARTISTIQUE « TISSER DE NOUVEAUX LIENS », UNE RENCONTRE ENTRE ART ET MÉMOIRE HISTORIQUE

Depuis quelques jours, la localité d'Ahépé, située à 60 kilomètres de Lomé, abrite un grand atelier artistique. Organisé dans le cadre du projet « Tisser de Nouveaux Liens », cet événement s'est déroulé jusqu'au 16 mars 2025 à l'Espace Azankpo, avec le soutien de la mairie de Yoto 2 et du Goethe-Institut.

L'Art au service de la mémoire et de la restitution

L'atelier a pour objectif d'explorer, à travers l'art contemporain, les relations historiques entre le Togo et l'Allemagne. Pour ce faire, huit artistes togolais issus du pays et de la diaspora ont collaboré avec des chercheurs allemands de l'Ethnologisches Museum et du Zentralarchiv des Staatliche Museen zu Berlin.

Au cœur de ce projet, une réflexion sur la réinterprétation des collections historiques togolaises conservées en Allemagne, comprenant 1 800 objets culturels togolais, des photographies anciennes et des archives sonores.

À travers diverses formes d'expression peinture, sculpture, photographie et performance, les artistes ont proposé un regard neuf sur ce patrimoine et ouvrent un



dialogue collectif sur la mémoire, l'histoire et la restitution culturelle. Un dialogue culturel et artistique en construction

Les œuvres produites lors de cet atelier auront une portée bien au-

delà des frontières togolaises. Elles seront intégrées à une exposition permanente au Humboldt Forum de Berlin en 2026. Cette initiative vise à transformer les musées en espaces inclusifs et participatifs, plaçant les

artistes togolais au centre de la conception et de la narration de leur propre histoire.

Ce projet ne se limite pas à une simple mise en lumière du patrimoine togolais. Il représente

également une opportunité cruciale de dialogue entre le Togo et l'Allemagne sur les enjeux de la restitution et de la conservation des œuvres culturelles africaines.

Le Goethe-Institut, partenaire clé de l'initiative

Acteur majeur de cette collaboration, le Goethe-Institut joue un rôle essentiel dans le renforcement des échanges artistiques et scientifiques entre les deux pays. En soutenant ce projet, l'institut contribue à l'émergence d'un dialogue équilibré et respectueux sur l'héritage historique commun.

À travers « Tisser de Nouveaux Liens », l'art devient un vecteur de réconciliation et de compréhension mutuelle, réunissant création contemporaine et recherche scientifique pour réécrire une histoire partagée.

Cette initiative marque ainsi une étape significative dans les relations culturelles entre le Togo et l'Allemagne, en offrant une nouvelle plateforme d'expression et de réflexion sur la mémoire collective et l'avenir du patrimoine africain.

Marcel Soglo

LA SAFER RENFORCE LES CAPACITÉS DE SES RÉGISSEURS POUR UNE MEILLEURE GESTION DES PÉAGES



Le bon fonctionnement des postes de péage repose sur une gestion rigoureuse et efficace. Consciente de cette réalité, la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER) a organisé, le vendredi 07 mars 2025, une séance de travail à sa direction à Lomé. Cette rencontre, présidée par le Directeur Général Sylvain Atoute Awima Outchantcha, a réuni 80 régisseurs, dont 76 issus des postes de péage et 04 en poste à la direction.

L'objectif de cette réunion était de rappeler aux régisseurs les bonnes pratiques professionnelles et de leur donner des instructions afin d'améliorer la mobilisation des recettes et la sécurisation des fonds collectés. Un renforcement des compétences pour

optimiser la mobilisation des recettes. Dans son intervention, Sylvain Atoute Awima Outchantcha a insisté sur l'importance de l'engagement et du professionnalisme des régisseurs dans l'exercice de leurs fonctions. Selon lui, la capacité de la SAFER à mobiliser efficacement les recettes destinées à l'entretien routier dépend de leur rigueur et de leur sérieux.

Il a mis l'accent sur la nécessité d'aimer son travail et de l'exécuter avec responsabilité, de garantir la transparence dans la collecte des fonds et de respecter les procédures établies pour éviter toute faille dans le système de gestion.

Les Régisseurs, acteurs clés du contrôle

et de la sécurisation des Fonds

Les régisseurs jouent un rôle central dans la gestion des postes de péage. Ils ont pour mission d'assurer le suivi des déclarations des caissiers à la fin de chaque vacation et de les comparer aux données issues de la vidéo surveillance. Ce travail de contrôle permet de garantir l'authenticité des recettes collectées et d'éviter toute perte financière. Nabiema Afissetou, régisseuse au poste de péage d'Atétou, a souligné l'importance des échanges avec le directeur général. Elle a affirmé que les conseils reçus lors de cette séance seront mis en pratique afin d'améliorer les performances des régisseurs et d'optimiser la gestion des péages. Agbo Edem, régisseur au poste de

péage d'Evou Apégamé, a quant à lui insisté sur le rôle crucial de la vidéo surveillance dans la vérification du trafic et la comparaison des données avec les déclarations des caissiers. Une organisation structurée pour une gestion transparente

Pour garantir une collecte optimale des redevances et assurer la pérennisation du réseau routier national, la SAFER repose sur une structure bien définie. Chaque poste de péage est composé d'un chef de poste, de chefs d'équipe, de caissiers, de régisseurs, de techniciens des équipements électriques et informatiques, ainsi que d'agents de surface et de sécurité.

Chaque acteur joue un rôle essentiel dans le bon fonctionnement du dispositif et contribue à la mobilisation des ressources financières destinées à l'entretien des routes.

Les péages, un dispositif essentiel pour l'entretien routier

La SAFER gère plusieurs postes de péage répartis à travers le pays. Ces infrastructures sont stratégiquement installées sur les principales routes où la circulation intense accélère la dégradation du réseau. Parmi ces péages figurent ceux de Davié, Vodougbe, Aképé, Kpomé, Adéta, Sotouboua, Aléhéridé, Kémériada, Défalé, Atétou, Mango et Ponio.

A travers cette initiative de renforcement des capacités, la SAFER réaffirme son engagement à assurer une gestion rigoureuse et transparente des fonds collectés. Conscients de leur responsabilité, les régisseurs se sont engagés à appliquer les recommandations reçues pour maintenir l'excellence et garantir un meilleur financement des infrastructures routières au Togo.

La Rédaction



ENTRETIEN ROUTIER ET GESTION DES PÉAGES



22 51 88 57



Route Nationale N°1, Cacavéli,
08 BP 8646, Lomé - Togo



22 51 88 55 / 22 51 88 56

safer.direction@gmail.com



TECNO SPARK 20



ITEL A70



INFINIX HOT40I

4G+



ZTE BLADE A35 CORE



ZTE BLADE A35



ZTE BLADE A75

Yas t'offre ton smartphone agbanan à partir de 150F

Et profite tous les jours de bonus
internet à chaque remboursement
via ton compte Mixx By Yas.

Rendez-vous en agence

yas.tg

